



Politique du médicament : la définir et l'animer - FORMATION

Réf. : QALGR02A



Compétences Visées

Définir et animer une politique du médicament concernant la prise en charge thérapeutique du patient.

Objectifs, Contenus

Remobiliser ses connaissances en matière réglementaire et de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse

- La démarche qualité appliquée à la prise en charge médicamenteuse : démarche qualité, étapes du projet.
- Le contexte réglementaire de la Prise En Charge Médicamenteuse du Patient (PECMP) :
 - la définition de la prise en charge médicamenteuse,
 - le contexte réglementaire : loi HPST, arrêté du 6 avril 2011, certification et compte qualité, CAQES (contrat d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins), contrats de pôles.
- La politique coordonnée du médicament au sein du GHT.

S'approprier les exigences de l'arrêté du 6 avril 2011 et des autres textes réglementaires

- La prise en charge médicamenteuse :
 - la cartographie des processus : carte d'identité des processus et interfaces,
 - les bonnes pratiques à chaque étape : prescription, préparation, dispensation, approvisionnement, transport, détention et stockage, administration, information du patient, surveillance du traitement.
- Le management de la prise en charge médicamenteuse du patient.
- La pertinence des traitements médicamenteux.
- La conciliation médicamenteuse.

Définir et mettre en oeuvre la politique de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse

- Les prérequis à la mise en oeuvre de la politique :
 - l'engagement de la direction et du responsable de la PECMP,
 - la définition des responsabilités à toutes les étapes du processus de la prise en charge médicamenteuse.
- L'élaboration du programme d'actions et des indicateurs de suivi.
- La définition d'un plan de formation :
 - la formation et la politique de PECMP,
 - le Développement Professionnel Continu (DPC).
- La mise en place du système documentaire relatif à l'assurance qualité.
- La mise en oeuvre d'une étude des risques encourus par les patients.
- La mise en oeuvre de la déclaration et du traitement des erreurs médicamenteuses :
 - la méthode REMED : revue des erreurs médicamenteuses.
 - la mise en pratique à partir d'un événement avec définition d'un plan d'actions.

Formation Intra

Personnes concernées

Pilote de processus de la prise en charge médicamenteuse, RAQ, coordonnateur de la gestion des risques, président de CME, direction qualité, référent médicament.

Prix

Tarif Intra : **Nous consulter**

Méthode

- Apports cognitifs interactifs.
- Apprentissage par des exemples concrets.
- Analyse des pratiques.

Valeur ajoutée de la formation

Cette formation pragmatique est basée sur des exemples concrets de démarches. Appuyée sur l'expérience de chacun, elle représente la synthèse entre la formation et l'analyse des pratiques.

Prérequis

» Être ou devenir pilote de processus médicamenteux.

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Voir aussi

- Erreur médicamenteuse évitable : sécurisation de la prise en charge
- Iatrogénie médicamenteuse chez la personne âgée